

Carmélites chaussées d'Avila, au lieu où elle vécut longtemps; celui des Carmélites déchaussées d'Albe où repose son saint corps.

En outre, Nous accordons de même une indulgence plénière, à gagner une fois, à tous ceux qui visiteront l'église ou l'oratoire public ou semi-public du premier, du second ou du troisième Ordre du Carmel pendant les jours où le triduum ou la neuvaine se célébrera dans ces églises ou oratoires.

Comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous donnons très affectueusement, cher fils, à vous et à tous les enfants de sainte Thérèse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 7 mars, en la fête de saint Thomas d'Aquin, de l'année 1914, la onzième de Notre Pontificat.

PIE X, Pape.

LA MERE DU PAPE

La famille du nouveau pape réside à Pegli. La marquise Edwidge della Chiesa était à table lorsqu'on lui remit, durant le repas du midi, une dépêche urgente où il lui était annoncé que son fils Jacques était élu Pontife Suprême de l'Eglise catholique. La vénérable dame, aujourd'hui octogénaire, inondée de larmes, accablée d'émotion, fut près de s'évanouir. La famille, pleurant de joie, s'empressa autour de la marquise pour la féliciter de ce rare et nouveau bonheur. Maîtrisant bientôt son émotion, sa première préoccupation fut de rendre grâces à Dieu qui avait daigné lui ménager une telle bénédiction pour le déclin de sa longue vie. Elle se rendit à la cathédrale pour prier. Tout Pegli dans la joie l'y suivit. La pieuse marquise eut ensuite une pensée pour les pauvres, à qui elle fit distribuer 5 000 livres. Puis, malgré son âge avancé, elle se mit en route pour Rome, où ses autres fils la rejoignirent le jour suivant.

ORDO DE 1915

Comme l'an dernier, l'*Ordo* de 1915, pour les provinces ecclésiastiques de Saint-Boniface et d'Edmonton a été préparé par M. l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly. Il est en vente au secrétariat de l'archevêché. Prix: perforé, 50 sous; non perforé, 40 sous.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler qu'il y a encore nombre de cartons intitulés *Preces diversa* au secrétariat. S. G. Mgr l'Archevêque en a rendu l'usage obligatoire pour toutes les églises et chapelles du diocèse. Prix: 75 sous.